



LE 30 DU MOIS

**SURENDETTEMENT:
DES BÉNÉFICIAIRES DE L'UNITÉ D'ASSAINISSEMENT FINANCIER
DU SERVICE SOCIAL DE LAUSANNE TÉMOIGNENT**

Les textes et les images restent libres de droits, les conditions de leur usage étant toutefois soumises à l'accord préalable de leurs auteurs, et ce dans l'optique première que les passages cités concordent pleinement avec le contexte duquel ils sont extraits.

LE 30 DU MOIS

**SURENDETTEMENT:
DES BÉNÉFICIAIRES DE L'UNITÉ D'ASSAINISSEMENT FINANCIER
DU SERVICE SOCIAL LAUSANNE TÉMOIGNENT**

Remerciements

Hugues est à mes côtés, il lui importe d'écouter, d'entendre et de vous connaître, un peu, avant de faire votre portrait. C'est une conversation, j'ai certes préparé quelques questions, presque une discussion. Prendre des notes, être suffisamment attentif pour vous relancer tout en consignait gravée en moi votre manière de vous exprimer pour ensuite fidèlement la restituer, non... j'en suis incapable. Alors j'enregistre, je ne veux pas perdre vos mots. Vos paroles seront transcrites, à la virgule près, et de cette vingtaine de pages je vous écrirai. Propos, idées, ponctuation, rythme, accent et gros mots, c'est bien de cela dont il s'agit: passer à l'écrit tout en conservant l'unicité de votre oralité.

L'exercice est bien rôdé, vous donnez et nous prenons. Hugues votre image, et moi le son. Il n'en va jamais ainsi, heureusement. De cet échange, nous ne sortons pas indemnes. Parce que c'est votre vie que je vous demande d'exposer. Vos choix, vos erreurs, vos errements, vos questionnements, ces injustices qui toujours restent sans réponse, les solutions aussi, et le courage qu'il faut pour regarder là-haut, vers la lumière. Demander de l'aide est le premier pas, être soutenu le second, les suivants ne sont rendus possibles que par une détermination sans faille, celle de vous en sortir, de respirer, de vivre enfin.

Il est temps désormais non pas de restituer ce que vous nous avez donné mais de le livrer, sous une forme nouvelle. Qui vous ressemble, chaque texte et chaque portrait a reçu votre accord, qui nous ressemble aussi. Et de vous dire merci.

Jonathan Rochat, février 2016.

Une nouvelle édition actualisée

Les témoignages restent les mêmes, les parcours de vie sont toujours aussi touchants... Seuls les chiffres et les textes d'introduction et de conclusion qui accompagnent ces témoignages ont été actualisés.

Parce que ces situations restent, malheureusement, encore aujourd'hui courantes, il nous est apparu nécessaire de rééditer cette brochure pour poursuivre le travail de sensibilisation de l'Unafin.

C'est aussi l'occasion de rendre un nouvel hommage à Jonathan Rochat, auteur de cette publication, qui nous a quitté au printemps 2017.

- La rédaction

Sommaire

- P. 4 Préface**
Par Oscar Tosato
- P. 5 Trouver des solutions au surendettement**
Par Judith Bovay
- P. 7 J'étais jeune pour moi. Mais pour eux, on est vieux.**
Témoignage de Marie-Louise Ferrero
- P. 11 Mes dettes, elles, n'avaient pas bougé d'un iota!**
Témoignage de Karim Traore
- P. 15 L'Unafin, c'est la meilleure chose qui me soit arrivée!**
Témoignage d'Ermelinda Rodrigues
- P. 19 Je veux juste arrêter de creuser ce trou.**
Témoignage de Pierre-Yves Gadina
- P. 23 Ça ne lui a pas fait peur, elle a acheté cash!**
Témoignage de Jonathan Scherer
- P. 27 Il fallait être Valaisanne pour passer des moments comme ça!**
Témoignage de Marsia De Min
- P. 31 Les dettes, moi, ça me crisse dans les oreilles!!!**
Témoignage de Didier Seiler
- P. 35 Oui... je me suis pardonnée.**
Témoignage de Rita Sacramento
- P. 38 Endetté...que faire ?**
Par Nancy Barras
- P. 39 L'Unafin et ses bénéficiaires**
Missions et chiffres clefs
- P. 40 L'endettement des bénéficiaires de l'Unafin**
Causes, nature et niveau moyen d'endettement
- P. 42 La permanence téléphonique « Parlons cash ! »**
Appels et orientation
- P. 43 Postface**
Par Sébastien Mercier

Préface

Cette brochure présente 8 témoignages de personnes qui ont été ou qui sont confrontées au surendettement et à ses conséquences. Je salue le courage dont elles ont fait preuve en demandant l'aide de l'Unité d'assainissement financier (Unafin) du Service social Lausanne puis en évoquant, ici, leur parcours, leur combat.

L'Unafin recourt aux possibilités que laisse la loi sur les poursuites et faillites, telle que le règlement amiable des dettes par exemple, et elle le fait avec un professionnalisme aujourd'hui très largement reconnu, et que les pages qui suivent mettent bien en évidence.

Pour autant, le désendettement n'est pas toujours possible. Ici comme ailleurs, il vaut mieux prévenir que guérir. Cette brochure a pour but de sensibiliser tout un chacun aux risques du surendettement. Nous invitons les personnes en difficulté à consulter nos spécialistes sans attendre une trop grande péjoration de leur situation. Il n'y a pas de honte à le faire!

Oscar Tosato

Directeur des sports et de la cohésion sociale

Trouver des solutions au surendettement

Dans nos sociétés contemporaines, l'argent est au centre de la vie sociale. Il n'est pas qu'un fait comptable, mais d'abord un instrument pour créer du lien social entre citoyens. Il occupe une place primordiale dans l'échange. Pouvoir manipuler l'argent, contracter avec d'autres, consommer : autant d'éléments qui permettent d'être considéré-e comme un membre à part entière de notre société. L'argent participe aussi à notre statut social, à notre appartenance à des groupes sociaux et à l'image de soi que nous renvoyons aux autres.

Manquer d'argent, être démunie nous empêche d'être véritablement considéré-e et rend l'estime de soi difficile. Ne pas pouvoir s'acheter certains objets peut engendrer non seulement une exclusion d'un mode de consommation, mais surtout d'un groupe auquel nous appartenons.

Le risque d'endettement est particulièrement important pour les ménages les plus pauvres : ils sont nombreux à dépenser plus que leur revenu pour pouvoir simplement vivre. Mais ils ne sont pas les seuls : nous pouvons tou-te-s être concernés. Un divorce, une perte d'emploi, une longue maladie, peut suffire pour se retrouver endetté, ne plus pouvoir assumer ses dettes et se retrouver aux poursuites.

Les travailleurs-euses sociaux-ales du Service social Lausanne informent, conseillent, accompagnent de nombreuses personnes en situation de surendettement. Autant de personnes qui vivent les soucis d'argent, la difficulté de gestion, l'exclusion sociale, la honte et la souffrance. Ces spécialistes leur proposent des solutions pour retrouver une situation financière saine leur permettant à nouveau d'avoir accès au logement, à l'emploi, à la vie et à l'existence sociale. La Ville de Lausanne a reconnu, en 2001 déjà, le problème du surendettement en créant une unité d'assainissement financier. Elle permet aux Lausannoises et Lausannois surendettés de trouver gratuitement des solutions et une aide personnalisée. Elle leur permet surtout de retrouver confiance en l'avenir.

Judith Bovay

Cheffe du Service social Lausanne | SSL

Marie-Louise Ferrero · 65 ans

C'est très familial ici, ces 3 maisons devaient normalement être détruites, tant mieux pour moi, j'y ai trouvé mon bonheur! La Sallaz¹, c'est comme un petit village et dans la maison les gens se côtoient; se dire bonjour, c'est une obligation ici! Quand j'ai déménagé, en 2007, c'est comme si j'étais de retour à la campagne. J'avais perdu cette habitude alors que c'était comme ça, chez moi, à Sainte-Croix. Tout le monde se connaissait, d'ailleurs je ne voulais pas quitter mon village, mes frères et sœurs, je ne voulais pas quitter maman non plus. Mon père est mort quand j'avais 20 ans, d'un cancer foudroyant, c'est pour ça que je voulais rester avec ma maman, elle n'allait pas bien, au moins le temps qu'elle remonte la pente... Mais mon mari avait trouvé du travail à Lausanne et, un jour, il en a eu marre et il m'a dit: «Tu choisis: moi ou elle!» On n'avait pas tellement le choix, à l'époque... Quand je suis arrivée à Lausanne, pour moi, c'était la faune! Je me sentais un peu étrangère, j'étais un peu perdue... Très vite, je me suis retrouvée enceinte, j'ai eu 3 enfants. 2 filles et 1 garçon. Ce n'est que quand le plus petit a eu 7 ans, sa grande-sœur avait 11 ans de plus que lui, elle était capable de s'occuper de son petit-frère, que j'ai recommencé à travailler. C'est comme ça que je suis partie dans les nettoyages. Mon mari a finalement fait la même chose, il fallait qu'il me surveille! Mais c'était moi la cheffe, et ça, j'en étais fière! Lui, c'était le chef à la maison, mais au travail, c'était moi sa cheffe! Je peux vous dire que ça ne lui a pas plu, pas du tout.

Il y a 13 ans, mon mari m'a quittée. Il y a eu le mariage de ma fille, ma petite-fille est née, de beaux

événements, mais tout de suite après, c'est maman qui a disparu... c'était le coup fatal. Et financièrement, c'était dur. J'avais 3 travaux mais ça ne faisait que 6 heures par jour. Faut dire que j'avais beaucoup à faire à la maison, alors 6 heures, c'était déjà pas mal. Le matin, je partais travailler, je rentrais à midi, un autre travail dans l'après-midi, je reprenais le métro le soir et je ne rentrais pas avant 21h. On était à la Bourdonnette² à l'époque. Mon plus jeune fils... il avait 16 ans, il se sentait seul, mais fallait bien que je gagne ma croûte. Faut dire que le divorce, il l'a très mal vécu. Avec son père, ils étaient très liés, très complices, ils faisaient beaucoup de mécanique ensemble et, tout d'un coup: plaf! plus rien! Tant que son père était à Lausanne, ça allait, il sortait de l'école: «Je vais chez papa!» mais quand il est parti vivre ailleurs... Pour moi aussi, c'était dur, c'était mon premier amour quand même, c'était vraiment celui-là que je voulais vieillir avec!

Alors le jour où j'ai perdu mon emploi, eh ben mon fils, il a coulé avec moi. Au début, il me remontait le moral, il me voyait dormir, il disait: «Faut te lever!» Mais moi, je suis partie en dépression, j'y arrivais plus. Quand vous avez un travail, vous vous dites: je suis utile à la société. Tout d'un coup, vous ne servez à rien! Du jour au lendemain, c'est fini. Pour des raisons économiques, qu'ils ont dit... Je me suis même dit que c'était peut-être de ma faute, vous savez, le divorce, ça n'arrange pas les choses, hein! avant, je savais pourquoi je travaillais, ma famille... peut-être

1. Porte d'entrée Nord de Lausanne, la Sallaz est un quartier en plein réaménagement.

2. Ancien quartier ouvrier de la périphérie de Lausanne, au Sud-Est de la ville, aujourd'hui toujours constitué de logements à loyers modérés.



que je donnais moins de cœur à mon travail, que j'étais moins motivée.... Mais c'est pas vrai tout ça! Mon patron, il a toujours été content de moi, il m'a même dit: «C'est dommage parce que vous étiez quelqu'un de confiance». J'ai fait 2 ans et demi de chômage, j'ai postulé partout, j'avais 52 ans, j'étais jeune pour moi. Mais pour eux, on est vieux. C'est vrai que j'étais en déprime. Je n'aurais dû pas partir en vrille comme ça... c'était trop pour moi, tout ça. Et puis de voir mon fils partir en galère... il a arrêté son apprentissage... ça a duré 3 ans. Il était au social, moi aussi, et à part le loyer, c'était moi qui devais tout assumer, la nourriture, les achats, les habits, tout. Je n'arrivais plus à suivre, la copine de mon fils vivait avec nous, elle était complètement à ma charge et en plus je n'avais pas mon mot à dire, j'étais chez moi et elle voulait que je dégage! Des fois, à mon fils, je lui disais: est-ce que tu peux au moins m'aider pour manger? mais il ne voulait rien savoir, tout ce qui l'intéressait, c'était sa copine. Avec moi, c'était plus la même personne!

Durant toutes ces années, pour moi, les 3 choses primordiales, c'étaient le loyer, l'électricité et la caisse maladie. Pour la nourriture, comme je n'y arrivais pas, j'avais pris une carte Manor³ mais ce n'est pas tout d'acheter par carte, faut payer la facture en fin de mois. Et avec tout ce que je devais assumer, très vite, je n'ai plus réussi à rembourser. La faute que j'ai faite, c'est d'acheter des choses à crédit, des choses dont j'avais besoin. Mais c'est vrai que... j'ai exagéré un petit peu, je voulais aussi avoir des choses à moi, pas que de la nourriture mais avoir un petit plus pour moi. Je voulais aussi être comme tout le monde... Par exemple, j'avais une télévision, c'était une veille croûte et un jour

a elle clapsé, alors oui, une belle télévision, sans grand luxe mais que ça fasse bien dans mon salon... j'avais envie! Mais je n'aurais pas dû acheter une télé aussi chère, je n'arrivais plus à payer les mensualités. Et puis les factures de médecins, de ci, de ça... ça va tellement vite!

J'étais jeune pour moi. Mais pour eux, on est vieux.

Quand je suis allée à l'Unafin, j'en avais pour près de 50'000.- francs de poursuites. Je n'étais plus au social, j'avais déjà l'AVS, et comme je venais de toucher la part LPP⁴ de mon ex-mari, je voulais m'en sortir mais je ne savais pas comment faire... A l'Unafin, ils se sont occupés de tout, ils ont négocié, ils ont défendu mes intérêts, en une année, ma situation a été réglée! Je viens de recevoir mon extrait des poursuites, il est vierge! J'ai pleuré de joie. C'est grâce à eux, je leur dis vraiment un grand merci! Aujourd'hui, je vois que la vie va être meilleure, mes enfants sont heureux pour moi, ils me disent: «Maman, t'es bien dans ta peau, t'es rayonnante!» moi je suis heureuse pour eux, ils vont bien, et puis mon fils s'en est sorti, il a un travail et une vraie compagne. Maintenant, je peux m'envoler, comme un oiseau, de nouveau être moi-même et profiter de la vie. En faisant attention, hein! Je ne dépense pas à la va-vite, et je paie cash!

3. Carte de crédit du groupe Accarda SA accessible dans différentes enseignes de la grande distribution.

4. Depuis 2000, la loi prévoit que les avoirs accumulés pendant la durée du mariage dans le cadre du deuxième pilier (LPP) doivent être partagés entre époux, même divorcés.

Karim Traore · 48 ans

Dans le monde de la sécurité, il y a une clause morale qui dit qu'il ne faut pas avoir de poursuites... Quand j'ai eu mes jumeaux, la situation est devenue vraiment dure: les dépenses pour les petits, ma fille en Italie, les parents en Afrique, et puis on venait de déménager, à quatre on n'y arrivait plus dans le studio. J'avais fait un prêt pour l'achat des meubles, j'ai eu 3 ou 4 mensualités de retard et la banque m'a inscrit aux poursuites. Ça coïncidait avec le renouvellement de ma carte d'agent de sécurité: parmi les documents à fournir, il fallait un extrait des poursuites. La police cantonale ne pouvait plus renouveler ma carte, la boîte a été obligée de me licencier, malgré elle. Après quatre ans de boulot, me retrouver au chômage à cause d'une poursuite, je crois que ce n'est pas normal! Et je ne suis pas le seul, beaucoup de mes collègues ont perdu leur emploi à cause de ça. C'est le monde de la sécurité, il faut des garanties, ok je comprends, mais il y a d'autres moyens: tant de temps pour régler la situation, un avertissement, je ne sais pas... mais pas nous interdire de travailler!

Aujourd'hui, je me demande: pourquoi j'ai eu besoin de m'endetter? A quoi ça m'a servi? Oui, c'est vraiment ça: à quoi ça m'a servi? Et tu ne trouves pas de solution, non, tu ne trouves pas la réponse. J'en ai tiré un enseignement: l'argent est un démon quand il est permis à un individu de l'avoir très facilement. En plus du crédit pour meubler notre nouvel appartement, j'avais fait un prêt bancaire, de 10'000.- francs. Six mois plus tard, j'étais sur Facebook et je vois cette publicité qui clignote sur l'écran, alors vous cliquez, vous essayez et on vous

répond: *Votre crédit date de plus de 6 mois, vous pouvez en contracter un nouveau.* Vous amenez les papiers, quelques jours passent et vous récupérez l'argent. C'est quand même un encouragement à l'endettement, non?! En tout, j'avais 20'000.- francs de dettes, des crédits, pas d'arriérés d'impôt ou d'assurance-maladie, mais quand même, j'étais pris dans un engrenage. Tant qu'on est dedans, tout va bien, on ne se rend pas compte, on fait peut-être des dépenses excessives mais voilà, au pire, on peut refaire un emprunt... Mais le jour où ça ne va plus?

Le jour où j'ai perdu mon emploi, j'ai compris. Déjà qu'avant c'était limite, alors au chômage... Et là, c'est un autre engrenage: on se rend compte que l'on n'arrive plus à tout payer et on commence à chercher ce qu'on appelle communément des repreneurs de dettes. Je me battrais pour décourager tous ceux qui seront tentés par ces boîtes, parce que c'est un système mafieux! J'assume ce que je dis, et je sais de quoi je parle, je suis italien, j'ai habité Florence plus de 15 ans. Franchement, je ne pensais pas qu'en Suisse n'importe qui pouvait publier une annonce dans un journal et proposer ses services financiers. Je pensais qu'il y avait un minimum de contrôle ici, c'est pas possible que ces boîtes aient des agréments aussi facilement, sans que personne ne sache exactement ce qu'elles font! Je ne suis pas le premier à me faire arnaquer, il y a eu des personnes avant moi et malheureusement, si les autorités ne prennent pas les devants, il y en aura d'autres après moi. Beaucoup d'autres. Parce que quand on est noyé par les problèmes, on cherche une solution, à tout prix. Je suis tombé sur leur annonce, dans le journal, je les ai appelés, j'ai été



THE SAILING TEAM
UNITED STATES OF AMERICA
REGION 4 - DIVISION 11

tellement attiré par leur enthousiasme: waouh!!! voilà des personnes qui pourront m'aider! Alors vous prenez rendez-vous et dès que vous arrivez là-bas vous êtes tellement charmé par le premier accueil, c'est comme si... ils se couchaient pour vous offrir le champagne, quoi! Direct, ils vous disent: «Ok, vous êtes au chômage, maintenant vous êtes avec nous, on stoppe tout, pendant 2 ou 3 mois, vous ne paierez rien». Je commence à respirer! Rien que 2 ou 3 mois, ça change tout! Pour vous, ces gars, ce sont les anges dont vous aviez besoin!

Mes dettes, elles, n'avaient pas bougé d'un iota!

Je me souviens bien pourtant, j'étais assis à la réception, c'était le premier jour, un couple d'anciens est sorti par une porte, avec des cris, des lamentations et, quand j'ai regardé le monsieur, j'ai vu des larmes dans ses yeux. Il se plaignait et disait: «Mais je sors d'ici plus endetté!» Je n'ai pas compris, je n'ai pas voulu comprendre. Il s'était fait grugé. Et après lui, c'était à mon tour. Sur les 400.- francs que je leur versais tous les mois, seulement 83.- francs allaient chez mes créanciers! Ils vous donnent une brochure avec toutes les conditions, écrit tout petit... c'est comme quand on fait un abonnement téléphonique, on le range et on ne le lit jamais. Jusqu'à ce que j'appelle mes créanciers et que je constate que mes dettes, elles, n'avaient pas bougé d'un iota! «Ce sont les intérêts que nous sommes en train de payer», qu'ils m'ont dit. Sur les 5'000.- francs que je leur ai versés, mes créanciers ont touché 1'000.- francs! Que des gens bossent, avec un intérêt, c'est normal, rien n'est gratis, mais là, je pense qu'il y a de sérieuses questions à se poser.

J'avais vu les brochures de l'Unafin, je n'y avais jamais fait attention... Il était temps que j'y aille. L'Unafin a essayé d'entrer en contact avec cette boîte, ils ont refusé et m'ont dit que j'allais payer plus cher avec l'Unafin... Ils savent très bien que c'est un service communal et que c'est gratuit, ils faisaient tout pour que je reste chez eux. Finalement, ils ont accepté de mettre un terme à notre collaboration, à condition de leur verser 2'000.- francs. Sinon... ils iront jusqu'au bout, jusqu'aux poursuites. J'y suis déjà, alors bienvenue à vous! On s'y retrouvera, et puis éventuellement devant un magistrat! Je suis décidé à ne plus céder.

Maintenant que j'ai recommencé à travailler, j'ai un emploi fixe, je vais m'engager sur trois ans avec l'Unafin, le plan de désendettement devra tenir compte de ma famille, d'un nécessaire équilibre budgétaire. Je me sens très, très soutenu. J'ai réappris à vivre, j'ai de nouveau le sourire aux lèvres, oui, c'est une nouvelle vie qui commence. Et puis, je sais que le plus important, c'est de vivre sainement avec son budget. Il y a des priorités dans la vie. Avant, je n'arrivais pas à faire la part des choses. Quand la famille m'appelait, au pays, je ne réfléchissais pas, j'envoyais. Peut-être que c'est l'image qu'on leur donne aussi, quand on y retourne: «Tiens! ils sont tout brillants, ils ont des belles chaussures, de belles voitures...» Mais ces images reflètent avant tout les facilités de contracter des dettes qu'on a ici. 80% de mes amis issus de l'immigration, comme moi, ont des dettes. Oui. Mais à un moment, il faut accepter la réalité, il faut dire non. Et refuser la pression, parce que personne ne mourra de faim à cause de ça. Aujourd'hui, je n'ai plus le choix alors ma priorité, c'est ma famille.

Ermelinda Rodrigues · 48 ans

Le travail m'a beaucoup aidée. Je crois que si je n'avais pas repris mon travail d'auxiliaire de santé, je serais encore dépressive aujourd'hui. Je vais chez les gens, c'est nourrissant, c'est enrichissant, et quand j'ai fini ma journée je suis toute heureuse d'avoir pu aider les autres. Même si je suis malade je vais travailler, parce que je sais que ça va me donner du peps! Là, je suis à 70%, financièrement ça va un peu mieux, grâce à l'Unafin je n'ai plus de saisies mais durant longtemps j'ai eu 2'200.- francs pour vivre, le minimum vital quoi! C'était difficile...

Quand je suis arrivée en Suisse, en 1987, j'ai un peu tout fait... La gouvernante pas mal de temps parce que je pouvais rentrer à midi à la maison, les enfants étaient encore petits, j'ai travaillé dans la restauration, j'ai eu des conciergeries... je suis Portugaise, c'est pas pour rien! Beaucoup de petits boulots. J'étais mariée mais c'est moi qui prenais en charge toute la maison, mon mari, il s'en foutait pas mal! Comme j'ai toujours aimé le contact avec les gens, j'ai pu travailler d'abord dans un EMS¹ et ensuite dans les soins à domicile. Mais j'avais un rêve: avoir mon restaurant. Un soir, en parlant avec une amie, son mari avait travaillé des années dans une pizzeria, son chômage arrivait au bout, on a eu l'idée de prendre quelque chose ensemble, avec son mari. J'étais déjà séparée à l'époque, je n'avais pas trop d'argent mais j'avais mon deuxième pilier. On a commencé à chercher et on a trouvé quelque chose qui nous a plu, qui était dans nos moyens. On a mis 65'000.- francs chacun. Tout s'est bien passé, jusqu'à l'ouverture, en avril 2009. Et là... le cauchemar a commencé!

On avait engagé un chef qui faisait de la cuisine portugaise, dès le premier soir il est arrivé complètement soûlé! J'ai tout de suite dit: non, ça ne peut pas marcher! mais mon associé n'a rien voulu savoir, il s'en fichait. Je ne comprenais pas, comme pour les petits détails, des assiettes propres, des petites choses, c'était l'image du restaurant! Fin mai, j'ai dû me faire opérer, je suis restée une semaine à la maison. Quand je suis revenue, c'était un samedi matin, je venais d'ouvrir, il était 10 heures, mon associé est entré avec un homme, c'était la fiduciaire. Là, il m'a dit: «Je veux partir, je veux que tu me donnes 80'000.- francs, sinon on ferme le restaurant». Comme ça! J'étais complètement KO. Et je ne comprenais pas pourquoi il me faisait ça. Plus tard, j'ai compris... Le premier jour, on avait fait un apéro, une voisine était venue, elle avait fait des clins d'œil à mon associé, il a fini par quitter sa femme pour ouvrir un restaurant avec elle au Portugal. Je ne savais plus quoi faire, je voulais sortir de là mais je ne voulais pas fermer, c'était encore pire! Sur le moment, un client qui venait depuis des années, il avait entendu la conversation, m'a prise à part et m'a dit: «Je suis sûr que tu vas y arriver, je te prête tout de suite 40'000.- francs, le reste, tu lui donnes comme tu peux». J'ai eu quoi?... une demi-heure pour réfléchir. J'ai signé la reconnaissance de dettes, je pensais vraiment y arriver. Maintenant, je me dis: mais pourquoi je ne l'ai pas fermé tout de suite? Je n'aurais sans doute pas souffert autant...

J'ai pu lui donner 45'000.- francs, je croyais enfin pouvoir respirer mais très vite il a commencé à me harceler pour le solde. La nuit, il faisait tomber les bacs de géraniums par terre, sur la terrasse, ou alors il passait et disait aux clients: «Vous savez



qu'elle me doit de l'argent!» Plusieurs fois des gens ont voulu s'associer avec moi mais il s'opposait à tout! C'était un combat de tous les jours. J'ai tenu plus d'une année, je ne sais pas comment. Mais je n'ai pas trouvé les moyens de le rembourser, alors je n'ai plus eu le choix: il fallait vendre. J'avais renvoyé mon cuisinier, une dame que je payais à l'heure était en salle, moi, je n'arrivais plus à sortir de la cuisine... j'étais... bloquée, je n'arrivais plus à voir les gens, j'étais en pleine dépression! Heureusement, des amis ont accepté de reprendre le restaurant, ça a duré 2 mois pour qu'il signe le congé, il voulait les 20'000.- francs pour récupérer sa mise de départ plus les frais de l'avocat! Pendant tout ce temps, je ne suis pas sortie de chez moi, ou de chez mon copain, je me sentais bien là-bas, encore aujourd'hui ma fille me dit que je n'étais pas là pour elle, que je l'ai un peu abandonnée... je n'y arrivais pas!

L'Unafin, c'est la meilleure chose qui me soit arrivée!

Comme j'étais indépendante, je n'avais pas droit au chômage, l'aide sociale a refusé de m'aider, je n'avais pas le choix: il fallait que je travaille. Je cherchais, partout, mais je ne trouvais pas. Et sans travail, tu ne te reconstruis pas. Et puis un jour, des infirmières avec qui j'avais gardé contact dans un EMS à Romont, m'ont appelée et m'ont dit: «Si tu veux venir travailler ici, viens!» J'y ai travaillé presque une année et depuis novembre 2012 je travaille dans un CMS² à Lausanne. J'ai pu tenir le coup grâce au travail. J'ai écrit à tous mes créanciers, pour leur expliquer la situation, je voulais vraiment me désenletter. En parlant avec ma cheffe, au travail, elle a

vu que je n'étais pas bien, elle s'est renseignée et m'a donné le numéro de l'Unafin. Le jour du rendez-vous, j'étais dans la salle d'attente, des fois il y a des gens qui vous plaisent et d'autres qui ne vous plaisent pas, une femme s'est présentée, elle allait être mon assistante sociale, c'était comme un rêve pour moi! Sa personnalité, sa manière de me parler... un regard et j'ai su qu'elle me comprenait. Depuis ce jour-là, je me sens beaucoup mieux. L'Unafin, c'est la meilleure chose qui me soit arrivée! Je n'allais plus ouvrir la boîte aux lettres! Je n'osais plus! Elle m'a dit de tout amener, elle a tout trié: «Ça on garde, ça poubelle!» Ensuite il y a eu l'état des lieux de mes dettes, la proposition de faillite, elle a été prononcée fin 2015. Mon ex-associé l'a su et il m'a rajouté une poursuite de 44'000.- francs! Heureusement, j'ai retrouvé les preuves de paiements signées par les deux avocats, il devrait y avoir une loi pour empêcher ça!

C'est tellement important d'être comprise. J'ai toujours essayé de faire de mon mieux. Je me souviens, une fois, aux impôts, une dame m'a dit: «Vous n'avez qu'à mettre de l'argent de côté!»... Je crois que les gens ne comprennent pas que ça peut arriver à tout le monde. Même mes enfants... je les comprends... ils me disent: «Fallait pas te mettre dans cette merde!» Mais moi, quand j'ai pris ce restaurant, c'était aussi pour eux! Je ne pouvais pas me permettre de les emmener à la mer une semaine ou deux, alors je me suis dit qu'on aurait une vie plus facile, j'avais ce rêve et je pensais y arriver... Mais voilà, on m'a coupé les ailes...

1. Etablissement médico-social (EMS).

2. Centre médico-social (CMS).

Pierre-Yves Gadina · 50 ans

En avril 2011, je me suis retrouvé en fin de droit chômage. Ça a été la catastrophe pour moi. Tu lisais dans les journaux: *Victoire, le chômage régresse!* mais on oubliait de mentionner que des centaines de personnes, toutes dans ma situation, avaient été convoquées à l'ORP¹: «Voilà votre feuille de désinscription, bonne chance», pour se retrouver à l'aide sociale, du jour au lendemain. C'est bien joli de voter une loi pour réduire les indemnités chômage, bravo les gars! mais derrière, ce sont autant de dossiers qui passent aux services sociaux...

Avant ça, je m'en sortais, plus ou moins, même si ça fait des années que je galère d'un point de vue financier... Il y a un peu plus de 5 ans, je me suis séparé de mon épouse, j'avais un bon salaire à l'époque. Pas aussi bon que quand j'étais responsable Internet chez Ringier Romandie², là j'avais vraiment une paie de ministre, mais j'avais un poste à responsabilités au sein de l'EESP³, toujours dans le Web, et je gagnais bien ma vie. J'ai fait deux enfants avec mon ex-épouse, on s'était mariés 10 ans plus tôt, et puis... j'ai appris des choses qui... qui font juste très mal. On en a parlé, elle ne voulait rien savoir, c'était à prendre ou à laisser, c'était insupportable pour moi, de savoir, alors j'ai fini par partir. Un malheur n'arrivant jamais seul, juste après, je me suis fait licencier, mais ça allait encore, même avec le chômage j'avais des bons revenus. On a fait officialiser la séparation auprès d'un juge, 2'300.- francs de pension alimentaire et j'avais quelque chose comme 5'000.- de revenus, c'était juste énorme! Surtout que je ne parlais pas de la maison l'esprit léger! plutôt tout le contraire. Quoi qu'il en soit, je

n'ai pas eu mon mot à dire: «On ne considère plus les torts dans un divorce», qu'elle m'a dit la juge. Elle a fait son calcul, il me restait 1'200.- francs par mois; pour elle, ça allait, vu que j'étais célibataire...

J'ai toujours fait de mon mieux pour payer la pension alimentaire, un temps je vivais dans un pseudo squat à Sullens, c'était un contrat de confiance où je payais un loyer vraiment minimum, puis dans une baraque près de Renens destinée à la démolition qui appartenait au père d'une amie et qui avait accepté que j'habite là un moment... Je vivais avec quasi rien et pourtant j'honorais tout ce que je devais payer! Mais arrivé en fin de droit chômage, comment tu fais? Quand t'as plus de revenu, tu fais quoi? J'ai commencé à m'endetter auprès du BRAPA⁴, je n'ai pas pu payer mes impôts, mon assurance-maladie... Je suis désolé pour mes enfants, je les aime et ils le savent, mais 2'300.- francs, c'est beaucoup trop élevé! J'ai essayé de raisonner mon ex-femme, mes enfants sont à l'école Steiner, ne peut-on pas les remettre à l'école publique le temps que ça aille mieux? parce que je ne peux plus payer, parce que je n'ai plus d'argent... J'aurais dû prendre un avocat, faire quelque chose mais voilà, j'étais dans la tourmente, en pleine dépression... je n'avais pas la force. Quand tu plonges, tu plonges! Tu n'en as plus rien à foutre du courrier

1. Office régional de placement (ORP).

2. Ringier SA est un groupe de presse éditant notamment en Suisse Romande le Temps et l'Illustré.

3. Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) à Lausanne.

4. Le Bureau de recouvrement et d'avances de pensions alimentaires (BRAPA), sur demande du parent ayant la garde des enfants, peut avancer la pension alimentaire et la réclamer au parent débiteur, par voie de saisie si nécessaire.



qui s'accumule! Parce que toi, ce que tu veux, c'est mourir! Tu veux que ça s'arrête cette merde! Tu veux arrêter de souffrir! Quel sens elle a la vie dans ces conditions?! T'étais au top et tu te retrouves par terre, la gueule dans la vase face à des gens qui te font comprendre que c'est à cause de toi, si t'en es là! C'est juste insupportable quand t'es au fond du gouffre. *Idem* pour l'aide sociale, j'y avais droit, oui... alors un jour, tu trouves un peu de courage pour aller demander de l'aide, tu y vas, un peu hagard, et on te dit: «Oui monsieur, il faut tel formulaire, il faut aller dans tel bureau voir telle personne», et vu que tu es en profonde dépression, tu laisses tomber! C'était juste impossible!

Je veux juste arrêter de creuser ce trou.

Un jour, il y a eu un petit miracle: j'ai trouvé un logement à Apples, dans une ferme au milieu de la forêt, chez des maraîchers, des gens terriens, très ancrés, ils ont compris ma situation. Ils m'ont dit: «Si tu arrives à payer le loyer tous les mois, tu peux te servir des légumes à la cave gratuitement». Ça m'a sauvé, j'ai pu survivre grâce à ces gens. J'ai acheté un gros sac de riz de 50kg et je m'en faisais avec des légumes, le problème de la nourriture était réglé. Et puis au bout de quelques mois, j'ai croisé la route d'un ancien pote, il avait repris un restaurant, dans le Jura: «Viens faire la cuisine avec moi!» Il ne pouvait pas me payer plus de 4'000.- francs par mois, attends! 4'000.- balles ou rien?!... Là, j'ai repris espoir. Si je n'avais pas eu 2, 3 amis chers, je pense que je serais mort aujourd'hui, je me serais flingué.

Par la suite, j'ai travaillé à temps partiel dans une boîte d'informatique, j'y suis resté 3 ans. Même en cumulant les deux jobs je n'arrivais pas à payer la pension alimentaire dans son intégralité, alors pour le reste... Résultat, je suis endetté jusqu'au cou! J'en ai à peu près pour 60'000.- balles de dettes. C'est très inquiétant. Heureusement, il y a quelques mois, un ami m'a parlé de l'Unafin, ça m'a ravi parce que contrairement aux personnes que j'ai pu rencontrer dans les administrations, qui trop souvent t'infantilisent, là, j'avais face à moi quelqu'un qui avait du répondant, qui était efficace, professionnel et qui me proposait des solutions concrètes, des actions à entreprendre. Ça fait quand même 5 ans que je galère, que je rame, que j'essaie de maintenir ma barque à flot mais que je creuse ma tombe toujours un peu plus parce que je m'endette, tous les mois un peu plus. Je veux juste arrêter de creuser ce trou. Stopper la chute, quoi!

A l'heure actuelle, c'est ce qu'on m'a dit à l'Unafin, mes revenus sont trop faibles pour envisager un désendettement. Depuis un peu plus d'1 an, je suis formateur Web à domicile, j'apprends aux seniors qui ont une mobilité réduite à utiliser Internet, c'est passionnant, j'adore les voir découvrir Google Maps ou Skype, c'est génial. Pour l'instant, je travaille à 50% pour l'association easyswap, le chômage complète mes revenus, un job à temps plein est nécessaire pour me désendetter... Alors, il ne me reste plus qu'à appeler l'Unafin pour reprendre rendez-vous, je viens de l'apprendre, dès juin je bosserai à 100%! Quel soulagement! Ils vont me proposer des solutions, je vais pouvoir me désendetter, aller de l'avant. Ça tombe tellement bien, mon amie attend un enfant!

Jonathan Scherer · 36 ans

C'est génial! Tout est en ordre, je ne reçois plus rien, fini les poursuites, les commandements de payer, le flic devant la porte c'est terminé, mes rendez-vous à l'Unafin sont de plus en plus courts, je présente mes factures et je paie tout ce que j'ai à payer. Ça s'est toujours super bien passé à l'Unafin. C'est allé nickel, quoi. Au début, on a fait mon budget, salaire, dépenses, ce qui me fallait pour vivre, question de savoir combien j'allais pouvoir rembourser par mois... c'est vrai que pour moi, tant que ça n'avancait pas, c'était encore du bla-bla, comme le reste de ma vie, quoi... j'attendais des choses concrètes. Mais dès que ma situation a été stabilisée, l'Unafin a envoyé la machine! L'assistante sociale qui me suit, elle a téléphoné à tous les créanciers, aux poursuites, partout, partout! Franchement, moi, alors que ce sont mes dettes, je ne l'aurais jamais fait. Ça m'aurait pris la tête au bout de deux minutes! D'ailleurs, en arrivant à l'Unafin, je l'ai dit, j'ai été cash: tout ça... sérieux, je comprends pas! et j'ai pas envie de comprendre, ni d'avoir affaire à tous ces gens, à qui je dois je ne sais pas combien. C'est vrai, ce que j'attendais, c'est qu'on me dise: «Vous versez tant par mois, vous venez à tel rendez-vous...» On m'a dit de venir, je suis venu, d'apporter toutes mes factures, ok. Au final c'est pour moi tout ça, je le sais et je joue le jeu. Et ça a marché, tout de suite, c'était juste merveilleux! Faut dire que j'ai eu de la chance d'avoir une personne qui ne m'a pas cassé les bonbons... elle était très compréhensive. Ce qui comptait, c'était qu'on avance.

Bon! en même temps, ce n'est qu'à la troisième tentative que ça a marché... La première fois que

je suis allé au social pour essayer de régler le problème de mes dettes, je suis allé au rendez-vous, j'ai dû aller chercher plein de feuilles, partout... aux impôts, ici et là... pour une personne qui en a déjà jusque-là, c'est la fin, quoi! C'était trop chiant! J'étais dans la merde! alors un peu plus un peu moins, au bout d'un moment, on s'en fout! Arrivé à un certain stade, on ne regarde plus les montants, tout simplement parce qu'on n'a plus envie de savoir... 30'000.- ou 40'000.- francs, ça change quoi? Je ne payais pas mes assurances, mes impôts, j'avais des lettres qui arrivaient tout le temps à la maison, alors devoir demander tel formulaire ici, tel autre là-bas, ça m'a vite pris la tête et j'ai laissé tomber. Un jour, j'y suis retourné, ça n'allait vraiment plus... mais j'ai lâché une deuxième fois. La troisième fois, c'était la bonne. J'avais rencontré ma copine aussi, je lui avais tout dit, direct, ma situation, où j'en étais... Elle aurait très bien pu se dire: «Putain! je vais pas me mettre avec ce gars, il paie pas ses impôts, il est bourré de dettes...» Franchement, même moi, je prends pas une femme comme ça! Avant, j'ai eu d'autres relations qui ont cassé à cause de ça... oui, je pense, même si je ne disais pas forcément tout, pas tout de suite, quoi. Du coup, avec elle, je lui ai tout dit, boum! sur le tas, c'était à prendre ou à laisser, et si tu me prends, tu me prends avec tout ça... Elle a accepté. Si tu veux m'aider, je lui ai dit, il va falloir faire comme avec un gamin, faudra me prendre par la main, aller à la Caroline¹ et attendre avec moi! Ça ne lui a pas fait peur, elle a acheté cash!

Quand on est épaulé, ça aide, ça change tout! Cette femme, elle m'a écouté, elle ne m'a pas jugé, et d'avoir quelqu'un qui vous soutient, c'est 70, 80%



d'énergie positive. Ça m'a tellement motivé! Honnêtement, sans elle, je n'en serais pas là, c'est clair et net. Je serais peut-être allé à un, deux ou trois rendez-vous et j'aurais dit: bon ben ciao! Sans elle, c'était foutu! Je n'ai pas le droit de la décevoir! Et puis c'est tellement plus facile pour avancer à partir du moment où on peut se dire: ok, t'as tout dit, déjà ça fait du bien de le dire! et au moins cette personne elle sait pourquoi ça fait dix ans que t'es pas sorti de Suisse, que t'es pas parti en vacances, que tu pro-fites de rien, que tu t'énerves contre ci, contre ça... oui, au moins, elle sait. Et moi, je suis en accord avec moi-même.

Ça ne lui a pas fait peur, elle a acheté cash!

Quand j'étais plus jeune, ma mère, elle n'avait juste pas le temps de s'occuper de nous! On a passé la frontière, j'avais neuf ans, on venait de quitter le Chili, on avait juste les habits qu'on portait sur nous, on était dans un centre de réfugiés politiques et, quand mes parents ont pu bosser, ma mère, elle se levait à 4, 5 heures du mat' pour aller nettoyer des chiottes! Ma sœur, mon frère et moi, on était gardés par la mère turque dans l'immeuble. Alors nous expliquer ce que ça voulait dire payer les factures?... Tout le reste, je l'ai fait comme il faut, un apprentissage, mon école de recrue... c'est juste les factures! je savais qu'il fallait les payer mais je n'y étais pas préparé. On me l'avait dit: «Il faut payer ceci, il faut payer cela», je le savais...mais ça rentrait pas quoi! Depuis que je suis parti de chez mes parents, vers 20, 21 ans, je me suis toujours levé, j'ai toujours travaillé, le boulot, c'est ancré dans ma tête, par contre vraiment je pense que

je n'étais pas assez préparé pour vivre seul. Et assumer tout ce qu'il y avait à payer. Je m'en foutais en fait. Alors oui, le loyer, ok, je l'ai toujours payé, mais après, tout ce qui était impôt, assurance, même l'électricité: quand on me coupait, je payais. Quand j'y repense aujourd'hui, j'ai même pu faire un crédit, tu signes 2 papiers et on te file 18'000.- balles cash... je comprends pas, quoi! Même si c'est de ma faute tout ça, même si je suis dans le tort, il aurait fallu que quelqu'un me dise: «Stop!» L'Etat, le canton, je ne sais pas... «Hé! Mon gars! Coco... tu débloques là!»

Aujourd'hui, j'ai compris que si je fais ce que j'ai à faire, les choses s'arrangent. Mais un faux pas... et tout tombe à l'eau. Ce serait trop con! On a été jusqu'au tribunal, mon assistante sociale a négocié toutes mes dettes, tous les créanciers ont accepté, sauf 1 au départ, à qui je devais 200.- balles, pour finir il était d'accord sous réserve qu'il soit le premier remboursé... Elle a fait tellement de choses pour moi, elle non plus, je n'ai pas le droit de la décevoir! Alors oui, ça va dans le positif, on est en train de tout arranger mais tant que ma situation n'est pas réglée, je ne peux pas faire de projets... Je dois en finir avec ça, mais je n'ai pas envie d'y penser, d'y réfléchir, de savoir exactement où j'en suis... pour me dire quoi? Putain! que je vais commencer ma vie à 38 ans! Alors... oui! j'y vais, mais en mode robot: tous les mois, tu vas, tu paies! Je suis le T-500², moi! Et le jour où mon assistante sociale me dira: «Ecoutez... c'est fini!» alors là, oui, je serai content! Je revivrai!

1. Rue Caroline 11, adresse où se situe l'Office d'impôt du district de Lausanne.

2. En référence au Terminator, dans le film du même nom.

Marsia De Min · 74 ans

Dans ma vie, j'ai fait deux enfants, je me suis mariée deux fois et... j'ai deux faillites sur le dos! Je n'en ai jamais parlé à personne. Même mes enfants n'étaient pas au courant. Ce n'est que l'année dernière, quand j'ai repris contact avec cette charmante personne de l'Unafin, le contentieux de la ville de Lausanne m'avait relancée pour des actes de défaut de biens de près de 20 ans, 5 factures de 100.- francs pour des repas non pris par mon fils, apparemment j'aurais dû aviser la cantine qu'il ne s'y rendait plus... il y en avait quand même pour 1'900.- francs avec les frais, c'est assez cocasse! ce n'est qu'à ce moment-là, oui, que cette personne m'a soumis le problème et que je lui ai dit: j'ai toujours gardé ça pour moi et mon entourage n'a jamais souffert de ça. Pour moi, c'était une déchéance, ma dignité partait à vau-l'eau et il me semblait que pour garder l'espérance, pour trouver cet air frais et arriver à une fin, eh bien... voilà, il fallait ne pas en parler. C'était un secret terrible. L'Unafin m'a permis de faire ce parcours, de rendre mes enfants attentifs à la chose, de leur parler de mes nuits blanches et de mes jours noirs.

De mes trois carrières, c'est la seconde qui m'a menée là où je n'aurais pas pensé aller. Quand j'ai commencé à travailler, en 1957, les femmes n'avaient pas beaucoup de débouchés, c'était le temps de l'école ménagère! Après des études de Droit et le conservatoire, j'ai eu l'opportunité de rejoindre le service téléphonique international à Genève, en tant qu'opératrice. Pratiquement personne n'avait de téléphone chez soi! J'ai vécu toute cette évolution, j'avais une vie extraordi-

naire, j'adorais ce que je faisais! J'y ai travaillé 13 ans, jusqu'à devenir surveillante du service, j'avais 4'000.- francs de salaire et j'ai tout quitté par amour, pour la montagne et pour un solitaire. Ma maman était valaisanne, j'ai rencontré mon premier mari lors de vacances dans la région, il était à moitié nu sur un bisse, un chasseur, fusil à l'épaule, quand j'ai vu ce gaillard torse nu, mon dieu! il s'est arrêté près de moi, il n'aurait peut-être jamais dû... J'étais folle amoureuse de lui, et quand l'amour vous prend...

Je me suis mariée, on a vécu dans la belle maison qu'il avait construite pour fonder une famille, une bombonne de gaz nous durait six mois, on avait le jardin, les légumes, je ne dépensais pas 100.- francs par mois, c'était fantastique! Je vivais dans un paradis, j'avais la vallée du Rhône devant moi! Puis sont arrivés les enfants, il fallait faire entrer de l'argent, se battre avec les politiques des deux villages pour obtenir de l'eau, une route et de l'électricité. On a fini par construire un magnifique restaurant sur ses terres et avec l'apport financier de mes parents, les banques nous avaient ri au nez: «Vous n'y pensez pas, sur cette pauvre terre!» J'y ai travaillé d'arrache-pied, jusqu'en 1983, où tout a basculé... On a compris que mon mari souffrait d'une grave schizophrénie, je ne l'avais jamais su, il partait des jours, seul en montagne; en fait, il ne supportait pas le bruit. Il y a eu des événements dramatiques, il a failli tuer plusieurs personnes avec son fusil, j'ai finalement dû me résoudre à demander la séparation. C'était dur, ce temps-là... Pour lui, j'étais l'amour de sa vie, on ne se sépare pas d'un valaisan comme ça! Il n'a jamais accepté le divorce. Au final, j'ai hérité de la moitié des dettes, mais je n'ai jamais touché un centime de quoi que ce soit!



En 1983, je suis venue m'installer à Lausanne, avec mes deux enfants. J'avais 42 ans. Beaucoup de choses avaient changé, j'ai dû m'adapter, notamment aux ordinateurs, j'ai eu la chance de trouver tout de suite un travail qui me convenait très bien, j'étais réceptionniste et téléphoniste à la clinique des Charmettes. Malheureusement, la clinique a fait faillite. J'avais juste le nombre de mois pour aller au chômage, c'était une expérience pour moi! non mais quand même, tu sais d'où tu viens? et là tu te retrouves au chômage! Bien sûr, j'en ai profité pour aller en avant, pour faire un tas de cours, tu vas pas en rester là! tu vas avancer! J'avais mes deux enfants, hein! Et puis un jour, par hasard, j'ai croisé le chef des services musicaux de la radio, je le connaissais bien, lui et toute une brigade de la télévision et de la radio étaient venus plusieurs fois au restaurant, on en avait fait des fêtes, et assez copieuses, il m'a dit: «Je cherche une secrétaire». Du jour au lendemain, je me suis retrouvée dans les bureaux de la radio suisse romande. Mais la pension alimentaire ne rentrait toujours pas et mes dettes, elles, étaient là! L'office des poursuites, quand ils viennent chez vous, on a l'impression d'être violée... des moments vraiment durs! Combien de fois je me suis satisfaite d'un quignon de pain et d'un bol de légumes, tous les collègues qui allaient au restaurant et moi qui m'abreuvais à toutes les fontaines parce que je devais acheter une paire de souliers à mes gamins... Il fallait être Valaisanne pour passer des moments comme ça!

La faillite, en 1994, malgré la culpabilité, je l'ai vécue comme une libération, ça faisait quand même dix ans que j'étais toute seule et que je ramais! Le Service social Lausanne m'a aidée, l'Unafin

n'existait pas encore. En sortant du tribunal, je suis allée me payer un cognac! Je me suis retrouvée assise à côté du plus beau célibataire de Lausanne! «Est-ce que je peux vous offrir quelque chose à midi?» m'a-t-il demandé. Dîner au restaurant, c'était quelque chose, mais j'ai refusé. On s'est revus quelques temps après, on a commencé à entrer en discussion et à plaisanter, je me sentais libérée de tout ce processus, une année et on s'est mariés! Ma première faillite a été le début d'une romance amoureuse! Ça a été 5 ans d'un bonheur exclusif, extraordinaire! Avec 2 années de descente aux enfers, on lui avait découvert un mélanome. Je n'ai jamais pensé qu'il allait décéder, je refusais de voir la réalité. Elle m'a vite rattrapé. Mon mari avait une entreprise de peinture, le vendredi, à l'enterrement, un monsieur est venu vers moi et m'a dit: «Madame de Min, j'espère que vous allez continuer les chantiers, parce qu'autrement je vous mets au tribunal et vous me payez la totalité»; le lundi, les ouvriers m'ont dit: «Madame, on veut la paie». J'ai fait les salaires, je suis allée sur les chantiers, j'ai tenu le temps que je pouvais.

Il fallait être Valaisanne pour passer des moments comme ça!

J'ai fini par arriver à l'Unafin, la deuxième faillite a été prononcée en 2003. Aujourd'hui, c'est une période plus tranquille quand même, il y a toujours des créanciers qui me relancent de temps à autre mais je connais la marche à suivre désormais, je fais opposition convenablement, l'Unafin m'accompagne, j'apprécie tellement leurs conseils. J'espère bien boire le champagne à 100 ans!

Didier Seiler · 55 ans

De nos jours, plus personne n'est à l'abri de l'endettement. Non non, plus personne, et les choses vont tellement vite. Tout à coup, paf! en bas! Pendant des années, moi, tout était impeccable, jusqu'en 2005, je vivais parfaitement en autonomie avec moi-même et mes comptes, je n'avais jamais eu de dettes. J'ai été cuisinier chez Girardet, vendeur poissonnier à la Migros puis secrétaire-comptable à la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment avant d'entrer à l'Etat de Vaud, même après mon AVC en 1997 j'étais tout à fait capable de gérer ma situation. Avec l'AI et ma LPP¹, je m'en sortais très bien. Tout était automatisé, les paiements du mois, le loyer, les assurances, tout.

Jusqu'au jour où... je suis tombé dans les pattes d'une femme qui m'a gentiment mais sûrement mis dans les dettes. Elle était de Morges. Les premiers mois, ça jouait bien, tout était rose avec celle de Morges et puis, petit à petit, elle a commencé à affirmer son véritable caractère. Elle était divorcée et mère de deux enfants, ce qui comptait pour elle, c'était d'avoir un homme qui assurait les finances que son ex-mari ne lui ne lui fournissait pas. Elle m'avait proposé de regrouper mes paiements avec les siens, je lui faisais confiance, jusqu'à ce que je découvre le pot aux roses. J'avais des acomptes de 600.- francs d'impôt, elle en payait 200.-! Mes primes d'assurance-maladie, elle les réglait quand ça l'arrangeait, et puis quand les commandements de payer arrivaient, elle faisait opposition. Pour finir, j'ai été shooté des complémentaires. Pareil pour les docteurs, toutes mes factures, tout! Je l'ai compris bien plus tard, le jour de mon contrôle bi-

annuel chez mon neurologue, la secrétaire m'a dit: «Le docteur a accepté que vous payiez la facture en 4 fois». Ah bon! Mais j'ai jamais demandé ça, moi! que je lui ai dit, en riant. Ah d'accord! Alors que par mois, je gardais 400.- francs pour moi, rien d'autre! Je vivais dans un studio. Tout le reste, ça partait chez elle, la moitié de son loyer, je payais les vêtements des enfants, ci et ça. Et puis madame ne voulait pas se priver d'aller à Crans-Montana entre Noël et Nouvel-An, les deux semaines! je devais même participer aux abonnements de ski d'elle et de ses gamins alors que moi je ne coûtai rien, je faisais de la raquette! Je suis arrivé à 20'000.- francs de poursuites, ça a été horrible, quand j'ai compris!

Après... en 2010, j'ai fait une connerie... ça n'a rien arrangé. Pour être sûr de pouvoir me détacher de ses griffes, il ne me restait plus qu'une chose à faire: j'ai commencé à jouer. C'est le chat qui se mord la queue, hein! Dire qu'avant j'allais même pas gratter un Tribolo²! Mais l'air de rien, on se prend au jeu... on devient vite un joueur pathologique. Ça a duré trois ans. Je me suis mis dans une sacrée merde! Je suis même allé au centre du jeu excessif à Saint-Martin³, soi-disant que j'allais être suivi par un psychiatre... je n'ai vu que sa signature sur les factures à présenter à l'assurance, mais bon. Tous les mois c'était pareil: je touchais mon AI, je perdais tout dans la journée. Il n'y a que mon ex-femme qui savait, et qui m'aidait. Mais des fois, pour éviter

1. Didier Seiler fait ici référence à une rente de l'assurance-invalidité (AI) et de son deuxième pilier (LPP).

2. Jeu de grattage de la Loterie Romande.

3. Le Centre du jeu excessif (CJE) est un centre universitaire spécialisé dans le domaine de la dépendance aux jeux de hasard et d'argent | <http://www.jeu-excessif.ch>.



de lui demander de l'argent et de trop lui mentir, j'allais faire la manche à la gare... Alors quand on a raclé comme ça le plancher, au bout d'un moment, on a un goût de vase... on préfère l'eau claire là-bas en-haut, hein! Oui... je ne souhaite à personne d'en arriver là.

Les dettes, moi, ça me crisse dans les oreilles!!!

Quand j'étais tout en bas à passé 2'000 mètres de profondeur et que je voyais le jour aussi gros que cette ampoule, tout à coup je me suis dit: soit je signe un accord avec le suicide ou bien je remonte! Je suis remonté en téléphonant au Juge de Paix pour demander une curatelle volontaire. Trois mois plus tard, c'est mon ex-femme qui a accepté, alors que je lui devais 20'000.- francs, en plus des 60'000.- francs de poursuites que j'avais. C'est à Pro Infirmis qu'on m'a parlé de l'Unafin, je savais que dans les bus ils mettaient des fois le sourire jaune - moins de dettes + de vie... mais bon, franchement, *On vous aide et c'est gratuit*, ça serait beaucoup mieux! Dès le premier rendez-vous à l'Unafin, c'était clair: «Nous, on fait ci et ça, mais on compte aussi sur vous!» Très vite les choses se sont concrétisées. Faut dire que j'ai gagné une somme de 13'000.- francs à la Loterie Romande, et qu'au même moment est tombé le rétroactif de l'allocation pour impotent de l'AI. Mais attention, j'avais surtout pas envie d'avoir des problèmes et puis qu'on dise que j'avais pris l'Unafin comme complice de je ne sais pas quoi, alors tout ça est allé dans les dettes et a permis de faire remonter le pourcentage qui était proposé aux créanciers de 41 à 75%. Autant vous dire qu'aucun d'entre eux n'a mis les pieds contre la

muraille, hein! Dans ce genre de cas, même à 50% ils auraient accepté. Mais voilà... pour moi, c'était important, de montrer aussi que je voulais.

Avec l'Unafin, on a fait un sacré boulot! C'est un peu comme si j'avais téléphoné au médecin: allo docteur, j'ai mal à mes finances! Depuis, mes obligations sont passées de 2'400.- à 750.- francs par mois, autant dire que je respire! Si je n'avais pas été entouré de l'Unafin et de mon ex-épouse, en tant que curatrice, eh ben j'étais foutu! Et dire qu'à l'Unafin, ils demandent zéro pour vous aider, et ils sont tous motivés! On entend souvent des critiques du service social, mais les choses positives, il faut les dire aussi! Mais faut vouloir, c'est vrai, il a fallu que je prouve que j'étais partant, pour de bon. Autrement, ça ne marche pas.

Aujourd'hui, tous les créanciers privés ont été payés, ne restent que les impôts, 750.- francs par mois. A l'été 2017, ça sera de l'histoire ancienne. Alors oui, franchement, là, je vois le bout du tunnel! Mais il ne faut pas me mettre devant une pub où c'est marqué crédit, hein, parce que les dettes, moi, ça me crisse dans les oreilles!!! Et puis maintenant, j'ai une responsabilité, j'ai emménagé avec mon amie et son enfant, on est en train de se structurer gentiment, les choses se mettent en place... Au début on a commencé sur un matelas pneumatique, on dormait très bien les trois là-dessus en attendant la livraison de la chambre à coucher. Parce que c'est terminé de se laisser tenter par les solutions faciles, on achète on achète et puis après on mange des cervelas pendant trois semaines. Le budget est fait, il est là; les dettes, c'est loin!

Rita Sacramento · 53 ans

Une chose est sûre: les dettes, je n'en veux plus. La leçon, je l'ai bien comprise. Je suis passée par plein d'étapes, même l'alcool. On ne se rend pas compte où ça peut nous mener, les dettes. Et pourtant, j'ai vécu comme ça pendant des années. C'était une manière de fonctionner, une façon de mener une vie, je travaillais pour payer mes traites. Je ne me refusais rien, ni à mes enfants, j'adore mes enfants! Ils ont fait l'école suisse de ski, ils parlent quatre langues, ils sont bien élevés, quand ils étaient petits ils partaient toujours en vacances; le ski, c'était à Zermatt...

Avec le recul, je m'en rends compte: je pétais plus haut que mon cul. Je ne peux pas mettre la faute sur les banques, j'avais qu'à dire non! Mais c'était si facile... vous avez un crédit de 10'000.- francs, vous le remboursez et, comme vous êtes solvable, la banque vous dit que vous pouvez en prendre 15... Vous ne réfléchissez pas, vous signez! Vous bossez, vous avez un bon salaire, et hop, vous envoyez le contrat! Ce que je ne voyais pas, c'est ce qui pouvait m'arriver, quelque chose que je ne pouvais pas assumer. Et encore, j'ai eu de la chance car je n'ai jamais perdu mon emploi. Tout allait bien mais un jour, le nouveau gérant, il ne me supportait pas, moi non plus, mes évaluations ont été excellentes pendant 20 ans et tout d'un coup, t'es bonne à rien! Que faire? M'en aller? Et après? Du jour au lendemain, je suis passée d'un salaire de 6'000.- à 4'200.- francs, de cheffe de produit à simple vendeuse, je peux vous dire qu'il ne faut pas longtemps pour réaliser. six mois. Et c'est la réalité: ma fille, tu es surendettée!

Aujourd'hui je dis ouf! mais ça demande un vrai travail personnel. Au début, on cherche une solution miracle. Quand on est dans la merde, on rêve que de loterie! Alors là commencent les insomnies... Vous tournez en rond, la nuit, Internet, vous cherchez n'importe quelle solution, un miracle, oui, je voulais un miracle. Mais non! Y a pas de miracle! Et quand vous vous levez le matin, vous êtes confrontée à ça, et ça s'arrête jamais. Moi qui suis une personne gaie, quelqu'un de souriant, de bonnard, j'étais devenue triste, je m'en voulais, j'ai même commencé à boire, j'étais tellement angoissée. J'ai même demandé une avance sur salaire de 3'000.- francs pour payer une entreprise qui allait tout arranger... Je me suis fait avoir. Ces entreprises vous promettent des miracles, et comme vous êtes désespéré, vous y croyez. Mais tout est faux! Ils ont voulu 3'000 francs, j'ai payé, tout ça pour une procédure de faillite refusée. Heureusement, au tribunal, la chance de ma vie, je suis tombée sur un juge qui m'a immédiatement envoyée à l'Unafin. Et là, j'ai très vite appris que le miracle, ce n'est pas un claquement de doigts mais toute une démarche, tout un apprentissage, une étape après l'autre, et que c'est long, très long quand vous commencez. C'est un chemin de croix, oui... vraiment.

A l'Unafin, première chose, on a fait mon budget. Quantité de départ, ce que je pouvais mettre de côté, pour rembourser, ce qu'on pouvait faire pour que je sorte de l'office des poursuites, parce que les poursuites ne comptent pas les impôts, alors ça fait boule de neige... Il fallait tenir compte de tout: le dentiste, les lunettes, les 10% de l'assurance-maladie, tout, tout, tout. J'avais un classeur grand comme ça! Je suis allée faire un cours chez Caritas, pour



apprendre à gérer mon budget mais aussi faire des courses sans me ruiner. Apprendre à gérer... Mais putain! tout ça je l'ai appris à l'école, j'ai même fait de l'économie! C'est pas que pour les entreprises, hein, ça marche aussi pour soi! A ce cours, il y avait des gens qui étaient vraiment dans la précarité et, surtout, qui y étaient pour des raisons beaucoup plus louables que les miennes. Et ça, ça remet les pendules à l'heure. Alors j'ai arrêté de picoler, j'ai arrêté de me plaindre, et je me suis battue. Et puis, l'Unafin a écrit à chaque créancier, avec un budget sérieux et une proposition de rachat de dettes. Tous les mois, je versais 900.- francs sur un compte ouvert par l'Unafin, j'économisais de l'argent pour rembourser mes dettes. Tous les créanciers ont été d'accord, sauf un, et un seul qui refuse peut vous fichier en l'air toute la procédure. Du coup, ne restait que la faillite personnelle. C'était dur à vivre, ce n'est pas anodin. Punaise! vous vous dites: je suis là depuis tant d'années... qu'est-ce que j'ai construit? Que dalle! Vous arrivez à un point où vous n'avez plus rien, vos dettes deviennent des actes de défaut de biens, vous êtes impuissant mais d'un autre côté, il faut rester humble et se dire qu'au moins la dette ne grossit pas. Et puis, ce n'est pas à vie, il y a un plan de désendettement avec l'Unafin, en maximum 36 mois, vous voyez le bout du tunnel.

La faillite a été prononcée au mois d'août, c'est officiel, et début septembre on me proposait d'évaluer mes poursuites et mes dettes: «Vous serez gagnante, madame!» ou alors de me prêter de l'argent pour racheter mes actes de défaut de biens. Des gens m'écrivaient, pas n'importe qui, des avocats, des boîtes sérieuses... C'est fou, tout ce qu'ils veulent, au fond, c'est vous remettre dans la merde al-

ors que vous commencez à peine à imaginer vous en sortir un jour! Il m'aura fallu quand même cinq ans, pour me dire: pardonne-toi parce que si tu te pardonnes pas, t'es foutue! Aujourd'hui, oui... je me suis pardonnée. Dire que je n'avais même plus envie de musique... c'était glauque, je n'avais plus goût à rien. Aujourd'hui, je suis détendue, de bonne humeur, je revis oui. J'ai des problèmes, comme tout le monde, par contre je suis dans une petite bulle, et quand je reçois mon salaire, la première chose que je fais, c'est d'aller à la poste payer mes impôts. Tac! D'ailleurs, ils me le disent, au guichet: «Dis-donc, avec vous, ça rigole pas, hein?!» Mes assurances sont débitées directement, mon téléphone aussi, c'est une question de priorités. J'ai une carte de crédit mais c'est du *prepaid*! S'il y a de l'argent, hop! je peux aller faire du shopping; s'il n'y en a pas, pas de shopping. C'est comme ça maintenant que ça marche!

Oui... je me suis pardonnée.

Aujourd'hui, je commence à respirer. Je devais passer par-là. Heureusement, j'ai croisé les bonnes personnes, au bon moment. Là, il ne me reste que les impôts. Le 29 février 2016, dernier bulletin: je n'aurai plus de créancier. Plus de dettes! Mon projet? Aruba, une île à quelques kilomètres des côtes du Venezuela. Ce voyage, je veux l'offrir à mon ami, je veux lui dire merci pour toutes ces années durant lesquelles il m'a aidée. J'aurais tellement aimé être fidèle avec l'argent comme j'ai été fidèle dans ma vie personnelle... malheureusement, on ne peut pas être bonne partout!

Endetté... que faire?

Pourriez-vous imaginer que cet ami qui vous rend régulièrement des services précieux ou cette voisine qui a toujours un mot gentil vit avec le minimum vital, car il ou elle doit rembourser d'importantes dettes ?

Le profil de l'endetté-e ? Vous et moi ! Un grain de sable dans la chaîne bien huilée de votre vie et, très rapidement, voilà l'avalanche de problèmes qui dévale. Le grain de sable c'est, par exemple :

- La maladie, l'accident : il y a, malheureusement, des cas où nous ne sommes pas couverts. Si vous n'étiez pas en état pour demander de l'aide dans les délais, avec les bons formulaires, avec courage et détermination pour revendiquer vos droits... Si vous n'aviez pas quelques économies de côté pour payer vos charges durant les longs mois que durera l'analyse de votre dossier et voir enfin une rente vous être attribuée... Vous aurez certainement de la difficulté à assumer vos factures, comme l'ont été certain·e·s de nos usager·ère·s.
- Le chômage, très souvent : avez-vous songé que, du jour au lendemain, vous pourriez perdre votre emploi? Avez-vous des économies pour couvrir vos charges en attendant de recevoir les allocations chômage? Le chômage implique une baisse de revenus entre votre salaire et les allocations que vous recevrez. Cela peut impliquer l'impossibilité, d'un mois à un autre, d'assumer tous vos engagements : leasing, crédits, hypothèques, ou encore les CHF 100.- par mois que vous dépensez pour l'activité d'un enfant.
- La séparation ou le divorce : cela implique du jour au lendemain un nouveau logement, des meubles, de grosses dépenses. Si vous avez des enfants, il y aura une pension à payer par l'un des parents. Elle se calcule sans tenir compte de vos futurs acomptes d'impôts, qui peuvent, malgré cette charge, prendre l'ascenseur.

Maladie, chômage et divorce : ces vicissitudes de la vie qui peuvent affecter chacun de nous sont les plus citées par les personnes surendettées qui consultent l'Unafin, et ceci depuis bientôt une vingtaine d'années. Parallèlement, depuis vingt ans, la capacité d'épargner des ménages s'est réduite comme une peau de chagrin. Or, la capacité de se désendetter pour un ménage sera liée à sa capacité d'épargner.

Dans ce contexte, il faut trouver le bon moment pour débiter un désendettement. Notre unité met ses compétences à votre disposition pour analyser les possibilités de mettre sur pied un désendettement et vous accompagner durant le processus. Lorsque vos revenus ne suffisent pas pour rembourser les dettes, nous vous conseillons pour améliorer votre quotidien, optimiser votre budget et empêcher que vos dettes augmentent. Vous n'arrivez pas à payer une facture ? Appelez la ligne « Parlons Cash ! » au 0840 4321 00. Vous serez orienté·e vers des personnes compétentes qui pourront vous conseiller et vous aider. Vous connaissez quelqu'un qui a des dettes ? Prêtez-lui cette brochure et encouragez le·la à appeler « Parlons Cash ! ».

Nancy Barras

Assistante sociale spécialiste en désendettement | Unafin | SSL

L'Unafin et ses bénéficiaires

Lors de sa création en 2001, l'Unafin s'est vue confier **3 missions**:

- la **prévention** du surendettement,
- l'aide au **désendettement**, et
- la **formation** d'acteurs sociaux pouvant être confrontés à la problématique des dettes.

Depuis bientôt 20 ans, l'Unafin développe et participe à de nombreuses actions de prévention auprès du grand public (par exemple « Parlons cash ! ») ou de publics spécifiques tels que les jeunes adultes au bénéfice du RI¹, des apprentis, des « nouvelles familles », des demandeurs d'emploi, des personnes migrantes ou encore des employés de la ville de Lausanne.

Chaque année, l'Unafin conseille plusieurs centaines de ménages lausannois surendettés, dont certains bénéficient du RI mais dont la grande majorité est salariée. A ce titre, elle est présente au sein du Comité de *Dettes Conseil Suisse*².

Enfin, l'Unafin participe à la formation des assistants sociaux du CSR³ de Lausanne, des étudiants en travail social à l'EESP, des curateurs privés et professionnels ainsi que des spécialistes impliqués dans la problématique du jeu excessif.

L'évolution du nombre de saisies exécutées⁴ dans le canton de Vaud (+11% entre 2016 et 2018⁵) illustre le fait qu'il est toujours plus que jamais nécessaire de se préoccuper du surendettement des ménages privés.

Chiffres clefs

Les chiffres suivants sont basés sur les suivis débutés en 2018 à l'Unafin, et calculés sur 170 à 194 personnes selon les données recueillies.

52% sont des hommes

59% sont âgés de 31 à 50 ans

61% vivent seuls

65% ont une formation qualifiante

68% sont des salariés

83% sont endettés depuis 3 ans ou plus

CHF 4'195.- de revenu médian⁶

CHF 68'810.- d'endettement moyen

CHF 43'409.- d'endettement médian

1. Revenu d'insertion (RI).

2. *Dettes Conseil Suisse* est l'association faîtière des institutions suisses à but non lucratif de conseil en désendettement.

3. Centre social régional (CSR), le Service social Lausanne (SSL) étant le CSR de Lausanne.

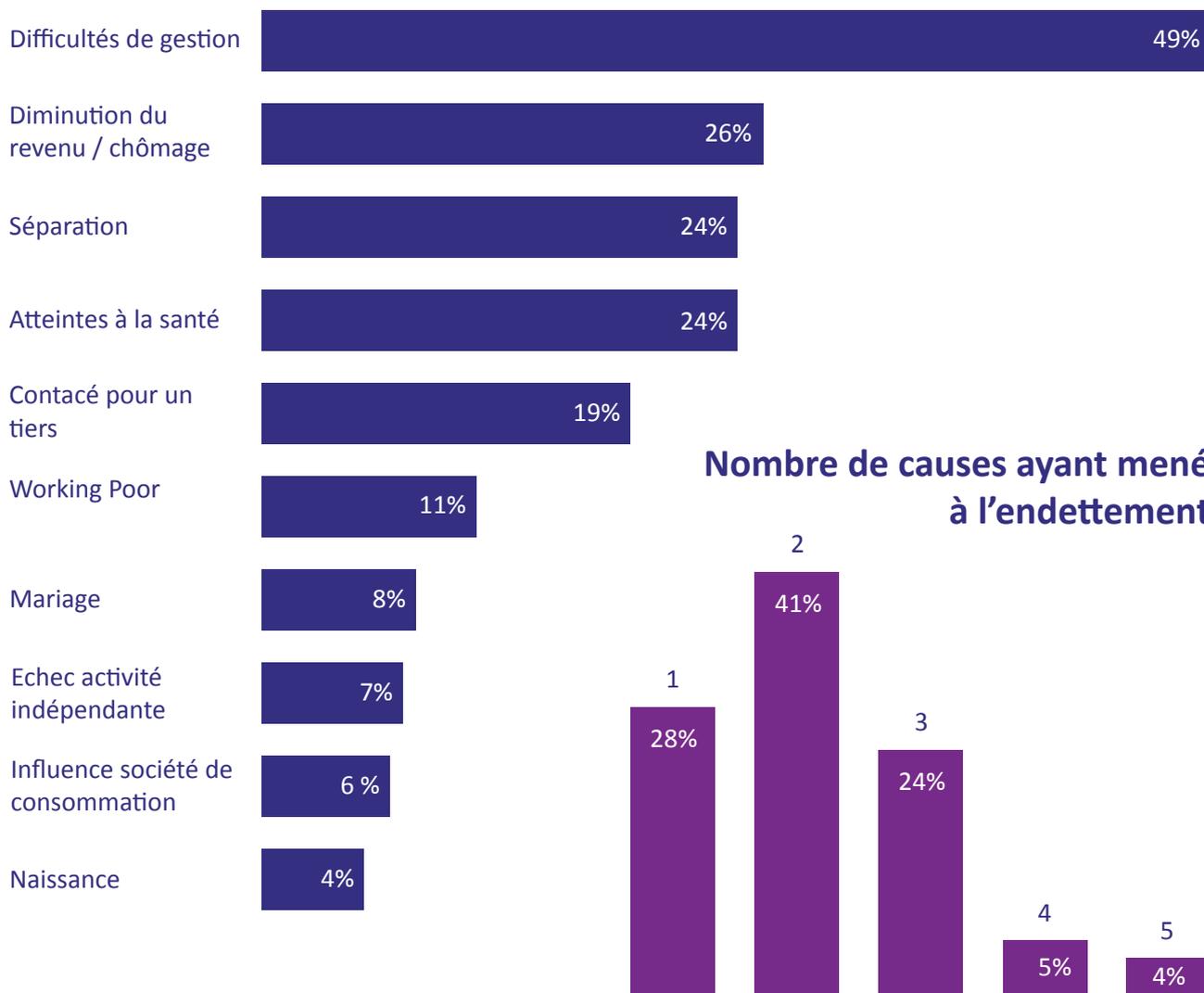
4. Une saisie exécutée, postérieure au commandement de payer, lorsque le débiteur n'a ni payé ni fait opposition et que le créancier a demandé la continuation de la procédure, peut se matérialiser par une saisie sur revenu, la saisie d'un bien ou la délivrance d'un acte de défaut de biens.

5. Statistiques 2018 de l'Office des poursuites de Lausanne pour le Canton.

6. La moitié des usagers suivis par l'Unafin en 2018 avait un revenu mensuel supérieur à CHF 4'195.- francs, l'autre moitié un revenu inférieur à ce montant (raisonnement identique pour l'endettement médian de CHF 43'409.-).

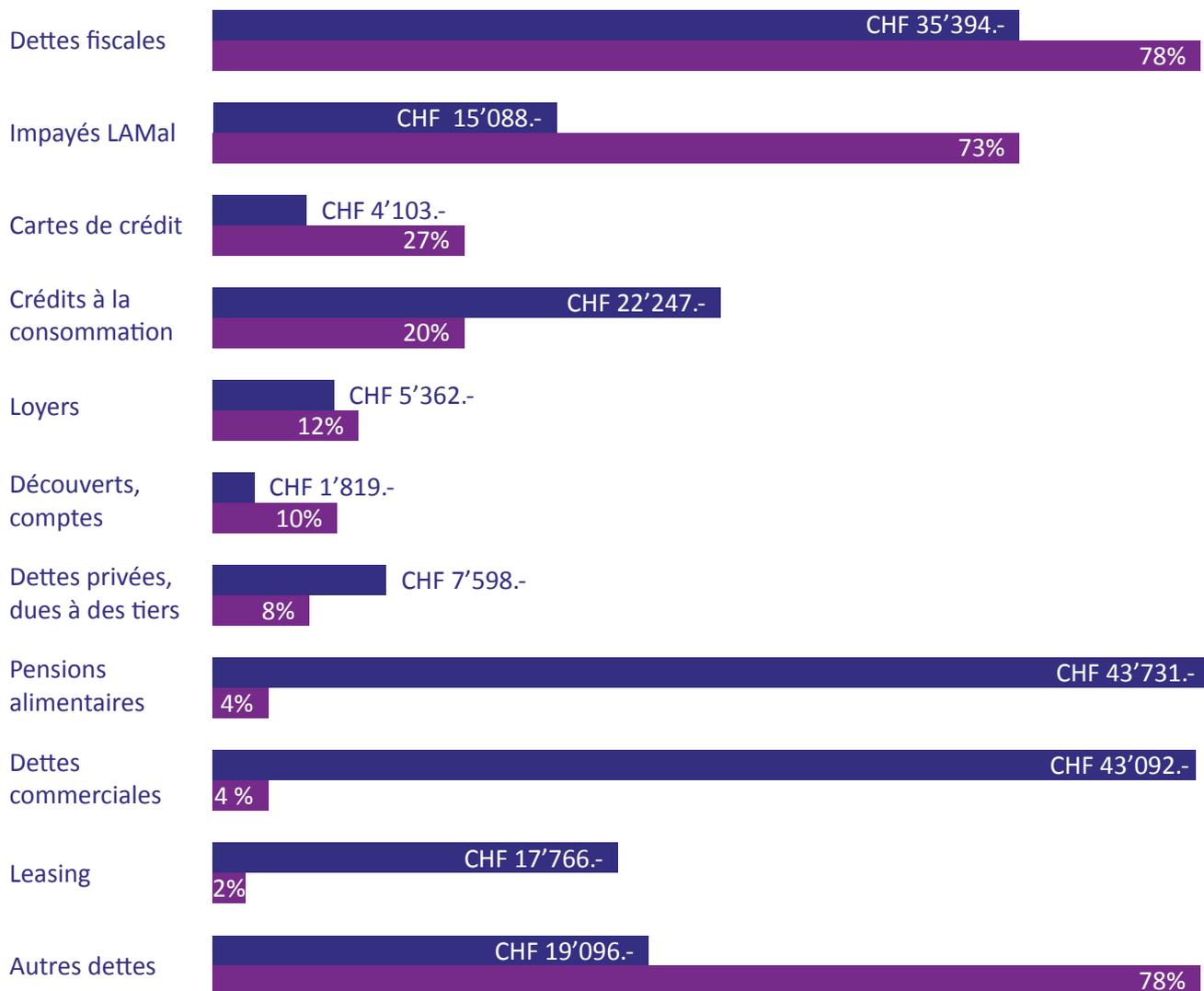
L'endettement des bénéficiaires de l'Unafin

Principales causes cumulables de l'endettement en 2018



Fréquence et montant moyen par type de dettes

Exemple de lecture: 78% des personnes ayant débuté un suivi à l'Unafin en 2018 avaient des dettes fiscales, pour un montant d'endettement moyen de CHF 35'394.- francs.



Permanence «Parlons cash!»

Outre l'Unafin, Caritas Vaud et le Centre Social Protestant (CSP) répondent à la ligne téléphonique « Parlons cash ! ». Ouverte environ 200 jours par an, plus de 1'600 appels sont traités chaque année, dont un tiers en moyenne par l'Unafin.

En 2018, 20% des appels proviennent de personnes domiciliées à Lausanne. Parmi elles:

- 59%** sont des femmes
- 63%** ont 46 ans et plus
- 88%** ont des dettes
- 66%** ont des poursuites
- 18%** sont des couples avec enfants
- 17%** sont des familles monoparentales
- 54%** sont salariés
- 22%** bénéficient d'assurances sociales

A l'issue de ces appels téléphoniques:

- 50%** sont orientés vers l'Unafin
- 16%** sont orientés vers le SSL en vue d'une potentielle aide sociale
- 20%** obtiennent une réponse directe
- 12%** sont orientés vers d'autres institutions en fonction de leur problématique

Postface

Dans une démocratie, le droit doit suivre l'évolution sociale. Il a donc toujours un train de retard et c'est normal. Il n'est par contre pas normal que nos institutions laissent passer les trains.

Le surendettement n'est pas nouveau, mais notre société lui donne aujourd'hui une nouvelle réalité. Réalité qui n'a pas encore été appréhendée par notre système politique et juridique.

Le surendettement n'est pas une « histoire de mauvais payeurs ». Il surgit au croisement de nos assurances sociales, de notre système fiscal, du droit de la famille, du droit du travail ou du droit de la consommation par exemple. Le désendettement, lui, est étroitement lié au droit « des poursuites ». Droit qui n'a pas connu de progrès notable concernant les particuliers depuis 1889...

Pourquoi ? On peut, cyniquement, considérer que les intérêts commerciaux sont plus importants à nos politiques que ceux des personnes surendettées et de nos collectivités publiques ou que la lutte contre la pauvreté.

C'est vrai, mais c'est insuffisant. Il y a avant tout un problème de regard, de considération. Dans des pays pourtant très libéraux, les USA et l'Angleterre, le « failli » est quelqu'un qui a acquis une expérience, qui va pouvoir progresser. Raison pour laquelle, il a droit à un nouveau départ. Il n'est pas réduit à l'échec et ne doit pas rester, sa vie durant, « au purgatoire ».

Depuis la première édition de cette brochure point une lueur d'espoir. M. le Conseiller aux Etats Claude Hêche, avec patience et constance, a conduit nos autorités à ouvrir les yeux et à entamer des révisions législatives visant à favoriser le désendettement des particuliers. La réédition de la présente brochure tombe ainsi à point nommé ! Nous remercions le Service social Lausanne et surtout toutes les personnes qui ont eu le courage de témoigner pour permettre à chacun de mieux appréhender la réalité du surendettement et du désendettement aujourd'hui. Avec eux, ouvrons les yeux, brisons les tabous et, surtout, prenons le train en marche !

Sébastien Mercier

Secrétaire général de *Dettes Conseils Suisse*

Concept et textes: Jonathan Rochat
Adaptation édition 2019: Johanna Monney
Photographies: Hugues Siegenthaler
Données et statistiques: Olivier Cruchon, Virginie Galdemar
Transcription des entretiens: Silvia Cougn
Graphisme: Jonathan Rochat & Valentin Kissling
Impression: PCL Presses Centrales SA
© Service Social Lausanne
2^e édition - juillet 2019

Service Social Lausanne
Chauderon 4 · CP 5032
1002 Lausanne
www.lausanne.ch/ssl
ssl@lausanne.ch



Ville de Lausanne